

## NU-SMELL PLUS

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	NU-SMELL PLUS
Code du produit	ISEU-033-04

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Destructeur d'odeurs - Urine
--------------------------	------------------------------

Utilisations contre indiquées	Non disponible
-------------------------------	----------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, boulevard Nobel, local F Ste-Julie, QC, J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	France : + 33 (0)1 45 42 59 59
-----------	--------------------------------

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Ce mélange n'est pas classé dangereux conformément au règlement CLP (1272/2008/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger	Aucun
------------------------	-------

Mention d'avertissement	Aucun
-------------------------	-------

Mentions de danger (H)	Aucun
------------------------	-------

Éléments d'étiquetage additionnels

Conseils de prudence – Prévention	Aucun.
-----------------------------------	--------

Conseils de prudence – Intervention	Aucun
-------------------------------------	-------

Conseils de prudence – Stockage	Aucun
---------------------------------	-------

Conseils de prudence – Élimination	Aucun
------------------------------------	-------

#### 2.3. Autres dangers

Non disponible



## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP).

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.
En cas d'inhalation	Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
En cas de contact avec la peau	Rincer immédiatement avec l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire : consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Consulter un médecin en cas de malaise.
Pour les secouristes	Pas de données

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas de données
Effets	Pas de données

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Appropriés : mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique  
Inappropriés : Pas de données

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de données

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement les lieux contaminés.



## 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux.  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Pas de données

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues  
Non applicable

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique  
appropriées

Une ventilation locale peut être nécessaire pour éviter que les contaminants atmosphériques dépassent leurs limites d'exposition.

Protection des yeux et du visage : Aucune protection des yeux n'est nécessaire en général.

Protection de la peau et des mains : Aucune protection des mains n'est nécessaire en général.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Dangers thermiques : Pas de données

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits. Se laver les mains avant et après manipulation.

Contrôles liés à la protection  
de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Menthe désodorisante
Seuil d'odeur	Pas de données
pH	7.0 - 8.0
Point de fusion / congélation	Pas de données
Point d'ébullition	Pas de données
Point éclair	Pas de données
Taux d'évaporation	Pas de données



Inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Pas de données
Densité de vapeur	Pas de données
Densité relative	1.00 - 1.01
Solubilité dans l'eau	Facilement soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Pas de données
Log Kow	Pas de données
Température d'auto-inflammabilité	Pas de données
Température de décomposition	Pas de données
Viscosité	< 10 cP
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable

## 9.2. Autres informations

Viscosité cinématique	< 10 cSt
-----------------------	----------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de données

### 10.2. Stabilité chimique

La couleur du produit change avec le temps, mais sans impact sur sa performance.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### 10.4. Conditions à éviter

La chaleur et la lumière directe du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas de données

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Not classified LD50 > 5000 mg/Kg (oral/rat) (calculated) LD50 > 5000 mg/Kg (dermal/rat) (calculated)
Corrosion cutanée	Not classified (the classification criteria are not met)
Lésions oculaires	Not classified (the classification criteria are not met)
Sensibilisation	Not classified (the classification criteria are not met)



Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n°2015/830)

Mutagénicité des cellules germinales	Not classified (the classification criteria are not met)
Cancérogénicité	Not classified (the classification criteria are not met)
Toxique pour la reproduction	Not classified (the classification criteria are not met)
Toxicité spécifique unique	Not classified (the classification criteria are not met)
Toxicité spécifique répétée	Not classified (the classification criteria are not met)
Danger par aspiration	Not classified (the classification criteria are not met)
Autres informations	Expérience pratique: aucune Remarques générales: La classification a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.

## SECTION 12: Informations écologiques

<b>12.1. Toxicité</b>	Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : > 100 mg/l
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Les ingrédients organiques sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non disponible
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

<b>13.1. Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
<b>13.2. Codes déchet</b>	Pas de données

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre (ADR), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

## SECTION 15: Informations réglementaires

<b>15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	Pas de données
---	----------------



## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)

Date de création : 07/10/15

Date de révision : 12/07/17

Indications sur les changements: Mise à jour de la section 11 (informations toxicologiques).

### 16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Équipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas de données

### 16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

### 16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents. (Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15).

Mentions de danger (H): Pas de données

### 16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

Pas de données

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.